

OCCUPEZ-VOUS de vos affaires

 Institut de prévention
des sinistres catastrophiques
Bâtir des communautés résilientes

Bulletin commercial IPSC

NUMÉRO 9 • OCTOBRE 2022



Protégez votre entreprise contre la grêle

Avant de construire, d'acheter ou de rénover votre bâtiment dans une zone exposée à la grêle, suivez les recommandations suivantes pour réduire les dégâts.



▶ **Assurez-vous que le toit est en bon état**

Inspectez votre toit, réparez toute trace d'usure et remplacez-le si nécessaire. Consultez notre bulletin *Inspection et entretien de votre toiture commerciale* (juin 2022), disponible [ici](#).

▶ **Choisissez des puits de lumière résistants aux chocs**

Choisissez des produits qui (1) répondent au minimum aux exigences de test de pression cyclique de la norme ASTM E1886 et (2) qui ont une cote B, C, D ou E pour les impacts de projectiles de la norme ASTM E1996.

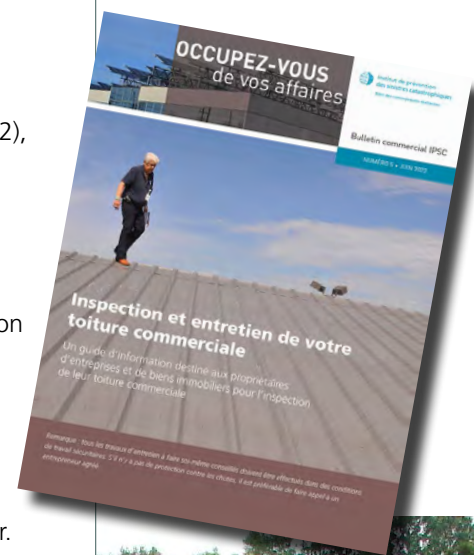
Il est également possible d'utiliser des produits qui sont soit agréés FM selon la norme ANSI/FM 4431 avec un indice de grêle sévère, soit approuvés par le comté de Miami-Dade (Miami-Dade County Approved [MDCA]) avec un avis d'acceptation à jour.

▶ **Protégez l'équipement CVC monté sur toit**

Choisissez un équipement capable de résister aux effets de la grêle ou installez des protections comme des pare-grêle, des boucliers et des grillages. Si un pare-grêle ou un bouclier est installé, il devrait également être conçu de manière à résister à l'arrachement sous la pression du vent estimée, telle que calculée dans la partie 4 du Code national du bâtiment du Canada (CNBC).

▶ **Choisissez des panneaux solaires résistants aux chocs**

Choisissez des panneaux solaires conçus selon les normes de la Commission électrotechnique internationale (CEI), conformément au code CEI 61215, qui comprend une disposition relative à la résistance aux impacts. Le code exige que les panneaux soient conformes à l'essai de résistance aux impacts de la classe 4 de la norme FM 4473, dans le cadre des exigences de la CEI.



Adapté de « Protect your business from hail » de l'Insurance Institute for Business & Home Safety (IBHS), avec nos plus sincères remerciements.

Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Mission

Réduire les pertes humaines et matérielles causées par les phénomènes météorologiques violents et les tremblements de terre en identifiant et en soutenant des actions durables qui améliorent la capacité de la société à s'adapter aux catastrophes naturelles, à les anticiper, à les atténuer, à y résister et à s'en remettre.

30-34 Duncan Street
Toronto (Ontario)
M5V 2C3
Téléphone : 416-364-8677
www.iclr.org
www.PIEVC.ca

Université Western
Amit Chakma Building, Bureau 4405
1151 Richmond Street
London (Ontario) Canada
N6A 5B9
Téléphone : 519-661-3234
Télécopieur : 519-661-4273
www.iclr.org